



Sciences et actions sociales

17 | 2022

Jeunes, situations de vulnérabilité et problématiques complexes : du développement aux effets des partenariats et collaborations intersectorielles

Jeunes, situations de vulnérabilité et problématiques complexes : du développement aux effets des partenariats et collaborations intersectorielles

Élodie Marion et Nassera Touati



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/sas/2087>

ISSN : 2428-2871

Éditeur

Association des chercheurs des organismes de la formation et de l'intervention sociales (ACOFIS)

Référence électronique

Élodie Marion et Nassera Touati, « Jeunes, situations de vulnérabilité et problématiques complexes : du développement aux effets des partenariats et collaborations intersectorielles », *Sciences et actions sociales* [En ligne], 17 | 2022, mis en ligne le 29 avril 2022, consulté le 30 septembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/sas/2087>

Ce document a été généré automatiquement le 30 septembre 2022.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Jeunes, situations de vulnérabilité et problématiques complexes : du développement aux effets des partenariats et collaborations intersectorielles

Élodie Marion et Nassera Touati

Répondre aux besoins des jeunes en situation de vulnérabilité : la pertinence sociale de la collaboration intersectorielle

- 1 La réponse aux besoins des jeunes en situation de vulnérabilité (Becquet, 2012 ; Gouvernement du Québec, 2015)¹ est l'objet de préoccupations de multiples acteurs (politiques, institutionnels, associatifs, communautaires, etc.) à différents niveaux d'intervention (local, régional, national). Un consensus semble par ailleurs exister sur la nécessité d'une mise en réseau et de pratiques collaboratives pour favoriser par exemple leur développement, leur bien-être, leur réussite éducative, leur inclusion sociale ou leur insertion socioprofessionnelle. La collaboration² est alors envisagée comme une approche prometteuse afin de répondre aux besoins de ces jeunes dont les situations mettent souvent au défi les réseaux de services. Elle peut par ailleurs s'avérer intéressante autant pour le développement de politiques que pour la prestation des services ou l'évaluation de ces derniers.
- 2 Nombre de politiques contribuent à la consolidation de l'importance de la collaboration et de l'intégration des services entourant la réponse aux besoins des jeunes, et particulièrement de ceux en situation de vulnérabilité. En effet, on ne peut passer sous silence les nombreuses politiques publiques qui, à travers les années, ont cherché à renforcer la collaboration ou à mettre de l'avant des approches transversales dans une

logique intersectorielle spécifiquement autour des besoins des jeunes (Parisse, 2019). C'est le cas par exemple de la Stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse et du Programme investissement avenir (Parisse, 2019), de la politique de la réussite éducative (Gouvernement du Québec, 2017) ou de la politique québécoise de la jeunesse (Gouvernement du Québec, 2016). La collaboration est alors vue comme une solution permettant une meilleure compréhension des problèmes complexes³ et des potentielles solutions, une référence des jeunes vers les services adéquats, une réduction des recommandations divergentes et une diminution du risque que certains jeunes passent à travers les mailles du filet. Cela dit, l'actualisation et la mise en œuvre des collaborations demeurent difficiles.

Les défis et les enjeux liés à la collaboration intersectorielle autour des besoins des jeunes : pourquoi doit-on poursuivre la réflexion ?

Interdépendance des acteurs, controverses et collaboration

- 3 Les acteurs peuvent avoir des perceptions uniques et non partagées des raisons pour lesquelles ils prennent part à un processus de collaboration et de celles qui expliquent l'existence du réseau et l'implication des autres acteurs (Montesanti *et al.*, 2017). Il apparaît ainsi pertinent de s'intéresser aux raisons qui les amènent à s'inscrire dans ce processus de collaboration, et ce, au regard des secteurs d'activité ou de la façon dont ils définissent les problèmes.
- 4 À cet égard, on relève que les problèmes complexes sont souvent associés à des professionnels et organisations ayant de multiples intérêts et valeurs, à un contexte institutionnel parfois complexe, et à une ambiguïté ou une fragmentation des connaissances disponibles pour les résoudre (Head et Alford, 2015). Cela dit, l'intervention auprès des jeunes en situation de vulnérabilité lorsqu'elle s'inscrit dans une logique de professionnalisation, et donc de spécialisation et d'expertise, entraîne un regroupement et une compartimentation des savoirs pouvant freiner la collaboration (D'Amour *et al.*, 1999). Il en est de même pour la division des équipes de soins et des services en fonction de la nature des difficultés juvéniles et selon des critères d'âge structurant par exemple les services aux adolescents (Rousseau *et al.*, 2014). Cette spécialisation des services peut avoir pour effet de fragmenter la réalité des jeunes et leur parcours de prise en charge selon les mandats et compétences de chaque institution et complexifier la mise en œuvre de la collaboration entre professionnels.
- 5 De la même manière, la collaboration intersectorielle entre les différents secteurs de la société (p. ex. secteur public, société civile, secteur privé) et d'action publique (p. ex. scolaire, santé, logement, justice) autour des besoins des jeunes comporte des défis que l'on peut associer aux logiques des secteurs (Muller, 2014). Ces dernières incluent les intérêts particuliers d'un groupe d'acteurs, les secteurs étant le plus souvent composés de groupes sociaux auxquels on associe des logiques d'action propres (*Ibid.*). La dimension institutionnelle, tels les cadres juridiques, politiques et administratifs, peut influencer à la fois les relations entre les acteurs d'un même secteur et celles entre les acteurs des différents secteurs (Divay *et al.*, 2013 ; Muller, 2014).

- 6 Ces différences au niveau des contextes professionnel, organisationnel et institutionnel peuvent donner lieu à différentes controverses (Marion, 2018), c'est-à-dire des positions divergentes des acteurs concernant la compréhension des problématiques vécues par les jeunes et les solutions à apporter. Dès lors, il est essentiel de mieux saisir comment les contextes, qui ne sont pas vus comme des réalités surplombant les acteurs, influencent l'émergence et le développement de la collaboration, la nature des controverses et comment les acteurs réussissent ou non à les surmonter pour mieux travailler ensemble.

La transformation des pratiques pour mieux répondre aux besoins des jeunes

- 7 Les réseaux et collaborations peuvent prendre différentes formes (p. ex. politique intersectorielle, table de concertation, réseau de services, gestion de cas, collaboration interprofessionnelle, plan de services individualisé intersectoriel). Toutes ces formes de collaboration visent à transformer les pratiques, en brisant les silos qui nuisent à une réponse holistique aux besoins des jeunes. Or, les études empiriques montrent que l'innovation au niveau des politiques, et de l'organisation de services est loin d'être aisée, notamment en raison des enjeux de légitimation du changement (Touati et Maillot, 2018). Il est donc utile de développer des argumentaires basés sur la recherche qui justifient l'importance de développer des modèles novateurs d'organisation de services, qui répondent aux besoins complexes des jeunes et de présenter concrètement les modèles en question

La participation des personnes concernées aux espaces collaboratifs

- 8 Le souci de considérer les jeunes et leurs familles, en tant qu'acteurs et non plus bénéficiaires passifs des politiques publiques et des interventions à leur égard, devient un impératif dans de multiples sphères d'action. Si des effets positifs de la participation des jeunes sont identifiables, incluant des bienfaits aux plans personnel (p. ex. insertion sociale, apprentissage de la vie démocratique et des droits sociaux, revalorisation de l'identité personnelle et de l'estime de soi) ou collectif, tels que la création d'un environnement répondant mieux à leurs besoins (Greissler *et al.*, 2018), un décalage entre les discours des institutions et la mise en pratique effective de la participation des jeunes semble également exister (Larkins *et al.*, 2014 ; Vis et Thomas, 2009). De façon globale, de nombreux travaux indiquent que la participation soulève divers enjeux pour le développement des capacités et la légitimation des représentants des usagers (Healy *et al.*, 2012) tout comme la prise en compte de leur savoir expérientiel (Greissler *et al.*, 2018), des luttes de pouvoir (Contandriopoulos *et al.*, 2004) et d'inclusion des populations les plus vulnérables (Montesanti *et al.*, 2017). Concernant la participation des jeunes et de leurs parents dans des contextes formels de participation, tels que les rencontres multidisciplinaires, on relève que le rôle dominant, voire déterminant, des professionnels et des inégalités de représentativité, même lorsqu'un processus participatif et des pouvoirs et responsabilités partagées sont préconisés (Healy *et al.*, 2012). Il est également possible d'observer le faible soutien quant à la préparation des jeunes et des familles et le sens limité donné par les parents à leur participation dans

ces espaces (*Ibid.*). Tout ceci converge vers le constat que la participation des jeunes en particulier et de leur famille demeure un défi. Une meilleure connaissance des conditions et processus permettant une participation effective des jeunes en situation de vulnérabilité et de leur famille aux espaces collaboratifs informels et formels s'avère nécessaire pour faire de cette dernière un véritable levier de transformation des pratiques.

L'objectif du numéro et présentation des articles

- 9 Partant de cette analyse de l'état des connaissances, le présent numéro spécial vise à enrichir notre compréhension des processus d'émergence et de développement de la collaboration intersectorielle autour des besoins des jeunes, notamment des controverses ponctuant ces processus, à présenter des modèles novateurs de collaboration autour des besoins des jeunes ainsi qu'à mieux saisir les conditions favorisant la participation des jeunes et familles au sein des espaces collaboratifs et leurs retombées.

Émergence et développement de la collaboration

- 10 Le premier article intitulé Spécialiser la mission de protection des MNA: du sur mesure à l'action collective documente l'émergence d'une collaboration et d'une part le processus de construction d'une problématisation commune prenant en compte des vulnérabilités de ces jeunes, autant du fait de leur condition de mineur que d'étranger et des problématiques parfois complexes auxquelles ils sont confrontés. D'autre part, elle présente le processus de création d'un dispositif spécifique et expérimental ancré sur des pratiques collaboratives visant à un meilleur accueil et accompagnement de cette population.
- 11 Le deuxième article intitulé Évolution de la collaboration interorganisationnelle dans l'offre d'un programme de soutien à la parentalité propose une analyse de l'évolution de la collaboration interorganisationnelle vécue et souhaitée par les acteurs de diverses organisations impliquées dans la mise en œuvre conjointe d'un programme de soutien à la parentalité. À ce titre, les auteurs décrivent ses caractéristiques, incluant la profondeur des liens perçus par les acteurs d'organisations partenaires de différents territoires, et l'écart entre la profondeur auto-rapportée et celle attribuée par l'ensemble des partenaires ainsi que son évolution.
- 12 Le troisième article 'Je ne comprends pas encore trop le système': ressources de soutien en employabilité pour de jeunes adultes d'immigration récente à Montréal-Nord documente les défis liés à l'utilisation et à la prestation de services intersectoriels dans le champ de l'insertion socioprofessionnelle. Il met en évidence la complexité relative à la mise en œuvre de réponses adaptées aux besoins des jeunes, qui traversent les frontières organisationnelles et sectorielles.
- 13 Le quatrième article intitulé Le partenariat intersectoriel en tant qu'objet de controverses : positions des acteurs impliqués en réponse aux besoins multiples et complexes des jeunes en difficulté présente les partenariats intersectoriels en réponse aux besoins des jeunes en difficulté du point de vue de divers intervenants impliqués et analyse le partenariat comme objet de controverses. Les auteurs démontrent ainsi

quelles sont les principales controverses et leurs sources lesquelles incluent les contextes institutionnels.

Pratiques novatrices de collaboration

- 14 Le cinquième article du numéro intitulé La place de carrefour de la prévention spécialisée : une réponse possible au phénomène dit d'« incasabilité » des jeunes en difficultés multiples ?, propose une analyse mettant en évidence comment ce dispositif misant sur des pratiques interinstitutionnelle et intersectorielle permet de contrer, voire de dépasser les nombreux enjeux institutionnels freinant la prise en charge de jeunes présentant des difficultés multiples.
- 15 Quant au sixième article intitulé Un programme intégré novateur auprès d'élèves présentant des troubles émotionnels et comportementaux : comment les recherches sur le trauma influencent l'intervention en milieu scolaire et les collaborations intersectorielles, il présente un programme d'intervention développé pour répondre aux besoins des élèves présentant des troubles émotionnels et comportementaux. Basé sur une approche sensible aux traumatismes, cet article propose une réflexion sur la mise en place d'une organisation de services multi-paliers et propose de nouvelles structures de collaboration intra organisationnelle, mais également intersectorielle dans le but d'améliorer l'offre de services à ces élèves en situation de vulnérabilité.

La participation des jeunes et de leur famille aux collaborations

- 16 Le septième article de ce numéro intitulé L'expérience de partenariat intersectoriel vécue par les parents de jeunes aux besoins multiples et complexes dans le contexte des Équipes d'intervention jeunesse du Québec révèle l'expérience de parents dans le cadre d'une démarche formelle de partenariat soit le plan de services individualisé en mettant en lumière notamment ce qui contribue au sentiment de contrôle de ces derniers dans cette démarche.
- 17 Le huitième article intitulé L'implication des parents dans les pratiques dispensées en vertu de la LSJPA : le point de vue d'intervenants sociaux, présente quant à lui les résultats d'une étude documentant le point de vue des intervenants accompagnant des jeunes ayant commis un délit en ce qui a trait à l'implication des parents et plus particulièrement les raisons menant à développer ou non une collaboration avec ses derniers.
- 18 Le neuvième article intitulé La participation parentale en contexte scolaire au prisme de la justice sociale et de la parité de participation s'intéresse à partir d'une analyse de discours à la participation parentale en contexte scolaire formel, dans le cadre de mécanismes de collaboration institutionnalisée permettant la participation des parents à la prise de décision, et interroge les risques de développement de rapports de domination entre les parents de différentes classes sociales.

BIBLIOGRAPHIE

- Becquet V., 2012, « Les “jeunes vulnérables” : Essai de définition » *Agora débats/jeunesses*, vol. 62, n° 3, p. 51-64.
- Contandriopoulos D. Denis J.-L. Langley A., 2004, « Defining the public in a public healthcare system » *Human Relations*, vol. 57, n° 12, p. 1573-1596 [<https://doi.org/10.1177/0018726704049990>].
- D'Amour D., Sicotte C. et Lévy R., 1999, « Un modèle de structuration de l'action collective dans les services de santé de première ligne au Québec » *Sciences Sociales et Santé*, vol. 17, n° 3, p. 67-94 [<https://doi.org/10.3406/sosan.1999.1468>].
- Divay G., Belley S. et Prémont M.-C., 2013, « La collaboration intersectorielle : spécificités, questionnements et perspectives » *Innovation Journal*, vol. 18, n° 2, p. 1-22.
- Gouvernement du Québec, 2015, *Programme national de santé publique - 2015-2025*, Québec, Institut national de la santé publique du Québec.
- Gouvernement du Québec, 2016, *Politique québécoise de la jeunesse : ensemble pour les générations présentes et futures*, Québec, Secrétariat à la jeunesse.
- Gouvernement du Québec, 2017, *Politique de la réussite éducative : le plaisir d'apprendre, la chance de réussir*, Gouvernement du Québec.
- Greissler E., Lacroix I. et Morissette I., 2018, « Les cadres de la participation citoyenne en milieu de vie : le discours des jeunes en difficulté » *Lien social et Politiques*, n° 80, p. 190-209 [<https://doi.org/10.7202/1044116ar>].
- Head B. W., Alford J., 2015, « Wicked problems : Implications for public policy and management, *Administration & Society*, vol. 47, n° 6, p. 711-739 [<https://doi.org/10.1177/0095399713481601>].
- Healy K., Darlington Y., Yellowlees J., 2012, « Family participation in child protection practice: An observational study of family group meetings » *Child & Family Social Work*, vol. 17, n° 1, p. 1-12 [<https://doi.org/10.1111/j.1365-2206.2011.00767.x>].
- Larkins C., Kiili J., Palsanen K., 2014, « A lattice of participation: Reflecting on examples of children's and young people's collective engagement in influencing social welfare policies and practices » *European Journal of Social Work*, vol. 17, n° 5, p. 718-736 [<https://doi.org/10.1080/13691457.2014.928269>].
- Marion É., 2018, *Construire la collaboration intersectorielle pour favoriser la réussite scolaire des jeunes en situation de placement : naviguer entre problématiques et controverses*, Thèse de doctorat, Montréal, École nationale d'administration publique.
- Montesanti S., Abelson J., Lavis J. N., Dunn J. R., 2017, « Enabling the participation of marginalized populations: Case studies from a health service organization in Ontario, Canada », *Health Promotion International*, vol. 32, n° 4, p. 636-649 [<https://doi.org/10.1093/heapro/dav118>].
- Muller P., 2014, « Secteur », in Boussaguet L., Jacquot S. et Ravinet P. (dir.), *Dictionnaires des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 591-599.
- Nadeau L., Jaimes A., Rousseau C., Papazian-Zohrabian G., Germain K., Broadhurst J., Battaglini A., Measham T., 2012, « Partnership at the forefront of change: Documenting the transformation of child and youth mental health services in Quebec », *Journal of the Canadian Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, vol. 21, n° 2, p. 91-97.

Parisse J., 2019, « Construire des politiques “intégrées” en direction des jeunes » *Cahiers de l'action*, vol. 54, n° 2, p. 15-22.

Rittel H., Webber M., 1973, « Dilemmas in a general theory of planning » *Policy Sciences*, vol. 4, n° 2, p. 155-169 [<https://doi.org/10.1007/BF01405730>].

Rousseau C., Nadeau L., Pontbriand A., Johnson-Lafleur J., Measham T. et Broadhurst J., 2014, « La santé mentale jeunesse : un domaine à la croisée des chemins » *Santé mentale au Québec*, vol. 39, n° 1, p. 101-118 [<https://doi.org/10.7202/1025909ar>].

Thomson A. M., Perry J. L., Miller T. K., 2007, « Conceptualizing and measuring collaboration » *Journal of Public Administration Research and Theory*, vol. 19, n° 1, p. 23-56.

Touati N., Maillet L., 2018, « Co-creation within hybrid networks: What can be learnt from the difficulties encountered? The example of the fight against blood- and sexually-transmitted infections », *International Review of Administrative Sciences*, vol. 84, n° 3, p. 469-485.

Vis, S., Thomas N., 2009, « Beyond talking – children’s participation in Norwegian care and protection cases » *European Journal of Social Work*, vol. 12, n° 2, p. 155-168 [<https://doi.org/10.1080/13691450802567465>].

NOTES

1. On entend par jeunes en situation de vulnérabilité une population qui, au regard de contextes variés a une plus grande probabilité de développer des problèmes de santé ou psychosociaux ou de se trouver par exemple en situation d'exclusion sociale ou d'échec scolaire.

Cette vulnérabilité peut être vue comme : « le résultat d'un ensemble de facteurs, incluant des conditions ou des circonstances sociales et économiques (ex. : accès à des ressources et à des services), ainsi que des caractéristiques individuelles particulières (p. ex. âge, sexe, genre, origines ethnoculturelles, conditions de santé préexistantes, conditions de vie, statut socioéconomique, scolarité) » (Gouvernement du Québec, 2015).

2. À l'instar d'autres auteurs, la collaboration est définie comme un processus, dans lequel des acteurs, intéressés ou interdépendants, partagent des ressources, négocient et interagissent, créent des structures et des règles plus ou moins formelles, et ce, afin de réaliser un but commun, voire de créer des bénéfices partagés ou de valeur publique (Thomson *et al.*, 2007).

3. Ces problèmes complexes ou « *wicked policy problem* » se définissent par le fait qu'ils peuvent être formulés de différentes façons, qu'il n'existe pas de solutions définitives permettant de les résoudre, et que leurs solutions ne sont pas immédiates, ni ultimes (Rittel et Webber, 1973).

AUTEURS

ÉLODIE MARION

professeure adjointe, Faculté des sciences de l'Éducation, Université de Montréal,
elodie.marion@umontreal.ca

NASSERA TOUATI

professeure titulaire, École nationale d'administration publique, nassera.touati@enap.ca